

COM 341 COMMUNICATION ORALE
(3 crédits)

ANCIEN SIGLE : CRM 205 Communication orale

PRÉALABLE : aucun

Nombre limite : 40 étudiantes ou étudiants

DESCRIPTEURS :

Objectifs : Acquérir et mettre en pratique les techniques de base utiles à l'expression orale; s'initier aux exigences de la prise de parole en public; améliorer sa capacité d'intervenir oralement dans des situations de la vie sociale et professionnelle.

Contenu : Exploration des principales techniques permettant d'utiliser la voix et la parole en tant qu'instrument de communication; présence et attitude corporelles, éléments verbaux et non verbaux. Théories et exercices touchant la présentation de soi, l'entrevue, la sollicitation, la présentation d'un projet devant public (groupe restreint ou grand groupe), avec ou sans accompagnement visuel.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site du Département de communication à la rubrique Étudiants actuels (www.usherbrooke.ca/dep-com/etudiants-actuels).

COM 341 COMMUNICATION ORALE

Objectifs spécifiques

Permettre aux étudiantes et aux étudiants :

- de réfléchir aux impacts de la communication orale et sur les facteurs qui l'influencent;
- de développer les habiletés orales, communicationnelles et rédactionnelles, nécessaires à des présentations orales en public;
- d'améliorer la capacité d'intervenir oralement, dans des contextes professionnels et organisationnels, entre autres par la rétroaction efficace.

Précisions sur le contenu

- Exploration de la communication orale au niveau de la forme et du contenu (code, canal, message, locutrice, allocutaire, contexte), à travers l'observation et l'analyse de situations de communication orale, tirées de divers contextes : médiatique, professionnel, organisationnel.
- Théories et ateliers touchant la création de présentations orales déterminées par différentes situations de la vie professionnelle et organisationnelle (entrevue, présentation de projet, exposé, conférence).

Approche pédagogique

Chaque période de cours est composée d'un volet théorique et d'un volet appliqué.

- Les volets théoriques portent sur les fonctions, les repères et les enjeux de la communication orale à identifier en contextes professionnel et organisationnel.
- Les volets appliqués sont réalisés selon des approches pédagogiques collaboratives (discussion, atelier de coopération, mise en contexte, etc.) qui favorisent des apprentissages transférables en milieu professionnel et organisationnel.

L'ensemble de ces volets prend en compte autant les acquis théoriques que la manière propre de communiquer à l'oral des membres du groupe-classe. Ces aspects sont sollicités et vus comme un enrichissement de la démarche pédagogique.

Évaluation

Les modalités d'évaluation seront présentées au premier cours.

Bibliographie

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.